

|| FACE À CES RECORDS EN TERMES DE DÉMOLITION D'INFRASTRUCTURES PALESTINIENNES ET DE CONSTRUCTION D'UNITÉS DE LOGEMENT DANS LES COLONIES, LA RÉPONSE DE L'UNION EUROPÉENNE EST PLUS QUE DÉCEVANTE ; ELLE EST INQUIÉTANTE. ||

qui mettrait en péril la continuité territoriale entre Jérusalem et Bethléem et donc la viabilité d'un futur État palestinien.

RÉACTIONS EUROPÉENNES LARGEMENT INSUFFISANTES

Face à ces records en termes de démolition d'infrastructures palestiniennes et de construction d'unités de logement dans les colonies, la réponse de l'Union européenne est plus que décevante ; elle est inquiétante. Dans un communiqué suite à l'annonce des 4900 nouveaux logements, le Haut représentant pour la politique extérieure de l'Union, Josep Borrell, a en effet rappelé la position de l'UE sur la nécessité d'une solution à deux États et sur l'illégalité de la colonisation. Il a également appelé Israël à se raviser et ajouté que « Dans le contexte de la normalisation des relations entre Israël, les EAU et Bahreïn, les Israéliens et les Palestiniens devraient saisir cette occasion et prendre des mesures urgentes pour instaurer la confiance et rétablir la coopération conformément aux accords précédents et dans le plein respect du droit international. » Pendant qu'Israël viole allégrement le droit international, tournant définitivement le dos à la perspective d'une solution à deux États, l'UE persiste donc à en appeler au dialogue et à la reprise des négociations. En réponse à l'annonce de nouveaux logements à Givat Hamatos, Borrell s'est de la même sorte contenté d'exprimer sa profonde inquiétude. Le message, pour Israël, est on ne peut plus clair : les réponses de l'UE en resteront au stade incantatoire ; l'Union européenne ne prendra aucune sanction. Autrement dit, Israël peut poursuivre sa politique illégale des « faits accomplis » en toute impunité.

Certains États membres de l'UE ont apporté des réponses plus fortes, surtout face à la destruction de Khirbet Humsah. Plusieurs États européens avaient en effet contribué au financement des infrastructures détruites. C'est notamment le cas de la Belgique qui, dans un communiqué, a déclaré avoir introduit auprès des autorités israéliennes, avec d'autres États européens, une demande de réparation ou de compensation pour la destruction de ces infrastructures.

Conscients des enjeux autour de l'avenir de la zone C, les diplomates européens en poste à Jérusalem se sont par ailleurs rendus le 20 octobre dernier à Masafer Yatta, un village menacé de destruction dans les collines au sud de Hébron. Dans son intervention, le chef de délégation de l'UE Sven Kühn Von Burgsdorff a d'ailleurs déclaré : « Tout ça devrait être fait par Israël, en tant que puissance occupante. C'est leur responsabilité. Mais puisqu'ils ne la prennent pas... ». Sous-entendu : puisque Israël ne fournit pas l'assistance nécessaire à la population occupée, comme il en a l'obligation, l'UE y pallie.

Pour conclure, non seulement l'UE ne prend aucune sanction contre l'annexion du territoire palestinien par Israël, mais elle en paye aussi le coût. Comme le souligne Hagai El-Ad, directeur de l'organisation israélienne de défense des droits humains *B'tselem*, dans un tweet « L'Europe doit se demander si elle va continuer à envoyer ses diplomates d'une école de Cisjordanie menacée de démolition par Israël à une autre. Ce n'est pas une stratégie. C'est important et apprécié, mais la justice pour les Palestiniens ne sera pas rendue de cette manière. »